

Réf: Dossier N° 068569

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KERWAN CAPITAL »

Siège social Abidjan, Cocody, 2 PLATEAUX, Lot 1411 B, Ilot 146

B

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/12/2022 , et enregistrés au CEPICI le 28/12/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KERWAN CAPITAL »

Objet :
o INTERMÉDIATION ET STRUCTURATION FINANCIÈRE ;
o INGÉNIERIE FINANCIÈRE ET CONSEILS ;
o STRUCTURATION DE CRÉANCE BILATÉRALE PRIVÉE
ET PUBLIC.

Et pour la réalisation de l'objet social:

Le conseil aux entreprises tant privées que publiques en matière d'acquisition, de fusion, de cession, de rachat d'entreprises, de partenariat public et privé, de stratégie industrielle, de valorisation, de capital développement, de financements, de refinancements, de restructuration, de placements privés. Le conseil sous toutes ses formes aux banques africaines et leur représentation en Europe. Le conseil aux gouvernements africains notamment en matière d'ingénierie et de communication financière, de stratégie et de privatisation. La prise de participations au capital de sociétés pour compte propre directement ou indirectement, notamment dans des activités industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières, principalement en Afrique. Toutes opérations financières, commerciales, Industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, 2 PLATEAUX, Lot 1411 B, Ilot 146 B

Dirigeant(s) : M KOUAME JOSEPH DESIRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-08675 du 03/01/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°42571/GTCA/RC/2021 du 03/01/2022

